



Mairie de Briennon

16 rue de la Libération

42720 BRIENNON

Tél : 04-77-60-80-73

E-mail : mairie.briennon@wanadoo.fr

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 MARS 2024

N° : 2024/2203/04

**OBJET : AFFECTATION DES
RÉSULTATS 2023 BUDGET
ASSAINISSEMENT**

Le vendredi 22 mars 2024 à 20 h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean FAYOLLE, Maire de BRIENNON.

Présents : Jean FAYOLLE, Gérard MEUNIER, Christine BOURNEZ, Jean-Paul GIRAUD, Pierre LOPEZ, Gilles COMTE, Béatrice RAOU, Christian ALLOIN, Jean-François TAMIN, Véronique BARBERET, Rachel DURAND, Isabelle DEVIS, Sandrine CORNIL, Julien BUISSON.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200263-20240322-2024220304-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2024

Absents : Nadine CAVELIER (pouvoir à C. ALLOIN), Anne-Marie ALLOIN, Olivier MOTTE (pouvoir à J. FAYOLLE), Frédéric ROZIER, Émilie GORDONS.

Secrétaire élue pour la durée de la session : Véronique BARBERET

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2024

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de l'exercice 2023 du budget assainissement comme suit :

➤ **Section d'investissement**

Résultat de clôture : - **221 901,61 €**

Restes à réaliser dépenses : **0,00 €**

Restes à réaliser recettes : **320 000,00 €**

Ce résultat sera repris à la section d'investissement au compte 001 en dépenses (déficit d'investissement reporté) pour 221 901,61 €.

➤ **Section de fonctionnement**

Résultat de clôture : + **43 250,82 €**

Ce résultat sera repris à la section de fonctionnement en recettes au compte 002 (excédent antérieur reporté) pour 43 250,82 €.

Fait à BRIENNON, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean FAYOLLE

Le secrétaire de séance,
Véronique BARBERET